

La cloche de Renens

Autor(en): **Campiche, Fr.-Raoul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **61 (1923)**

Heft 15

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-217899>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ARMOIRIES COMMUNALES



L'Abbaye. — M. F.-Th. Dubois a eu l'obligeance de nous passer la note suivante : Cette commune du district de la Vallée de Joux est composée du village de ce nom et de nombreux hameaux. Elle compte 1156 habitants.

Les armoiries de l'Abbaye portent : d'or à la rencontre d'ours de sable chargée d'une bande de gueules à trois coquilles d'or. (C'est à dire : une tête d'ours noire, vue de face, barrée de gauche à droite et de haut en bas d'une bande rouge chargée de 3 coquilles d'or. Le tout sur un fond d'or. *Réd.*)

Ces armes sont gravées sur les deux belles channes de communion de l'Abbaye avec la date de 1737. Elles figurent aussi sur une des cloches de l'église datée de 1745.

L'Abbaye ne formait qu'une seule communauté avec le Lieu. En 16... elle se sépara et forma dès lors une communauté propre. Est-ce à partir de ce moment qu'elle se donna des armes ? La tête d'ours sur fond d'or pourrait faire croire à un hommage rendu à LL. EE. de Berne, ou a-t-on voulu par la tête de ce carnassier rappeler un ancien habitant de la vallée de Joux.

La bande de gueules chargée de trois coquilles de St-Jacques d'or est une pièce du plus haut intérêt dans ces armoiries. Elle rappelle en effet le fondateur de l'antique abbaye de Prémontérès du Lac de Joux à laquelle la commune doit son nom, soit Ebal I^{er}, sire de Grandson. Ses descendants, les Grandson-La Sarra, puis les La Sarra-Montferrand furent les avoués de cette abbaye jusqu'à la fin du XV^e siècle. Il existe encore un monument héraldique de ces avoués sous la forme d'une console armoriée encastrée dans le vieux clocher du village, seule partie encore existante de l'église du couvent. Cette console est attribuée à Aymon, sire de La Sarra, qui fit restaurer le monastère en 1331. Elle porte les armes des Grandson soit : pallé d'argent et d'azur à la bande de gueules chargée de trois coquilles de St-Jacques d'or. (C'est à dire : sur un fond divisé en six bandes verticales alternativement blanches et bleues se détache une bande rouge posée obliquement de gauche à droite et de haut en bas chargée de trois coquilles d'or dites de St-Jacques. *Réd.*) Ici les trois pals d'azur sont chargés de trois étoiles, brisure attribuée à la branche des Grandson-La Sarra.

L'article ci-dessus annule donc celui que le *Conteur* publia il y a deux ans sur les armoiries de la commune de l'Abbaye.

A PROPOS D'ARMOIRIES

Sur les 388 communes du canton de Vaud, la moitié seulement ont des armoiries, soit anciennes, soit récemment composées ou reconstituées. Il est bon de reconnaître l'utile travail que la commission héraldique cantonale a entrepris à ce sujet ; mais cette commission ne rencontre pas toujours, nous semble-t-il, tout l'appui et tout l'intérêt auxquels son travail lui donne droit.

Plusieurs communes ne se sont même pas données la peine de répondre à l'appel de la commis-

sion cantonale ; d'autres ont adopté des armoiries abracadabrantes qui n'ont rien d'héraldique. Il ne faut pas oublier que, plus une armoirie est simple, plus elle est belle et plus vite elle devient populaire. Ce ne sont pas les meubles nombreux et la bigarrure qui en font la valeur.

Désireux de collaborer utilement à la tâche que la commission cantonale s'est donnée, le soussigné se met de grand cœur, et à titre absolument gracieux, à la disposition des communes, pour leur élaborer des projets d'armoiries qu'elles pourront ensuite soumettre à l'approbation de la commission cantonale.

Pierre Ozaire.



LÈ PIORNÈ.

(Patois d'Ollon.)



TE 'na piorna à l'hotò ? Din sti cas, té pleinzé, et té conseillé d'eimpléyi la remidza à Djedion.

« Sa femèle, la Judi à l'asseuseur l'étaï 'na veretâblia piorna, et cein remontâve hiau. La sadze-fenna l'a z'u contâ que, quand l'è vegnâve à mondo, l'a bouaila peindein trâi z'haoures, sein botzi. Et plie tard, n'étaï pa min de fin iadze per né que sa mère étaï d'obledja de sè relèvà pò la tchoupassi et la berçâ. A l'écoûla, lo régent n'avâi qu'à la guegni de travai pou qu'on la veye potéyi, fourra la pote dèzo son feudar et tchurlâ pire que le borné d'amon. Lou z'autrés felhiettes ne pouvaïent pâ la vaire, ça gatève tui lou djeu per sè pouetes menes. Se la mère avâi itâ sadze, l'arâi corredja, ma n'avai que sta felhie, et len étaï trouva tiura. Et l'étaï di : « Vin ver mé, ma pourra corsa, vin te feréocol ! » Dein la jeunesse, assebin, fassai dé sa tchouma ; rare l'étaï que ne felàva pa la danlhie, pou allâ pliora ein on carro.

S'è portant trova on bravo valet pò la mariâ, ca l'étaï felhia soletta, retze, travailhodza et galéza. Et, peindein on par d'annaies, tot a itâ on ne pou mi. L'avâi prauou travau, et lou z'einfans vegniaïvon ; lein a z'u trai, duvé felhies et on valet. N'avâi que la demèinzze pò piornâ, et l'étaï tant laguia que s'eintoupenâve su l'armana lè fenné de tsi on l'on todzor preu d'ovràdzo et se craïvon de rire qu'an l'ouyion lè damettés que l'on n'a serveintâ et rin què louai petiou menadzé à féré, se pleindrè d'avai tan à travailli. La Judi fassai à medzi pò to le mondo, djarde-nâve, portavé y caïons, fassai covâ et soignive lou pudzins, pannavé lou dolein, couesai le pan, rapetassave lou z'haillons, et trovâve le tein d'alla à la vegna avoué lé z'ovràires. Djedion l'étaï assebin on homme d'attaqué, et loua quemerce a bin prospéra. Lou z'einfan se son mariâ et le pare a remet lo train à son valet, cà se fassai vilhie et voliâi se reseliâ dévan de moueri. Sé adon quié la Judi s'e remette à piorna. Que-min totés les femalés, l'avâi di cou mau i vein-

tro, à la tita, à l'estomma, et l'étaï di : « Ah ! monté, sti adze, lé la fin ; i vedze vâi le bon Diu. » et dinse, et dinse, toui lou mâi, totes les semannes. Pa min de trai iadze, le pouro Djedion a du traci, apré lo miné, appellâ lé felhies, lo valet, lou biofets, lé ballés-felhies, en dessein que la mare voliâi lou vaire avan de passâ. Et tot sti mondé pliorave, et ma Judi dzemottâve, en tui ca lou dou premi iadze. Onna né, on biofet a refusa de se levâ, po cein que l'avâi défonça tot le dzor, et la rita la fassai man. Pouai lo valet a fé seinablian de ne rin oure quand lo pare vegnive taguenatsi la porta. Et lo pouro Djedion, que l'étaï portant on bouen homme, l'a dé à sa fenna, on dzor que sè lameintave à tsavon : « Acuta, ma Judi, té baillè enco tienze dzor, ma, sti cou, ne mé trompé pas. » Ma fai, Judi la vouari du cou, et au dzor d'houai, là tot pré di houitante, et n'é pas pretta à dévissa.

Tanta Lison.

LA CLOCHE DE RENENS

EN réponse à la question posée par un correspondant du *Conteur* dans son numéro du 17 mars dernier, voici quelques notes concernant cette cloche. Déchiffrons-en tout d'abord l'inscription. Celle-ci, disposée sur deux lignes d'inégale longueur se déroule en élégantes majuscules gothiques, dites onciales de 3 cm, de hauteur, formant le texte suivant :

1^{re} ligne : † SAN:TE:JA:CO:BE:A:POS:TO:LI:O:RA:

2^{me} ligne : PRO:NO:BIS:

Ce qui veut dire : *Saint Jaques apôtre, priez pour nous.*

Ajoutons que la forme des lettres accuse la fin du XIV^e siècle ou en tout cas la première moitié du XV^e.

Provient-elle de la chapelle de Vidy, comme le veut la tradition ? Rien n'est moins certain. En effet celle-ci, fondée en 1461 sous le vocable de saint Lazare était affectée au service de la *maladière* voisine. Elle a dû certainement posséder une cloche car la place en est encore visible dans la baie formant clocheton qui surmonte la façade principale. Mais il est fort probable que, comme inscription, cette cloche portait une invocation au patron des pestiférés et non à l'un des disciples du Christ. D'ailleurs existait-elle encore, ou une autre à sa place en 1723, et la sonnait-on pour les exécutions capitales ? Aucun document contemporain à nous connu ne prouve d'une façon indiscutable. En conséquence et jusqu'à plus ample informé, nous considérons cette sonnerie, comme de la pure fantaisie, aussi bien que la prétendue prière des condamnés à mort qui, toujours d'après la tradition, se faisait dans la chapelle en question.

Si donc la cloche de Renens ne provient pas du sanctuaire de Vidy il faut chercher ailleurs son origine.

Ouvrons le *Dictionnaire historique du canton de Vaud*, nouvelle édition. A la page 513 nous lisons ce qui suit : « Il y avait primitivement deux chapelles à Renens. L'une, celle du Saint-Sauveur, est citée dès 963, année où elle reçut une donation ; l'autre était placée sous le vocable

de saint Jacques. » S'agit-il bien de deux chapelles ou d'une seule qui aurait changé de nom à un moment donné ? Nous penchons pour la seconde hypothèse, sans cependant pouvoir nous prononcer catégoriquement. Quoi qu'il en soit, bornons-nous à constater que l'existence de la chapelle de Renens est attestée par deux actes parfaitement authentiques. L'un, daté de 1349, par lequel Perrod Gondo, de Lausanne, lui lègue une cense d'impôt d'huile, ne spécifie pas sous quel vocable elle était placée. L'autre prouve qu'en 1458, cette chapelle était dédiée à saint Jacques et qu'elle se trouvait dans le village, au dessus de la maison de Jean Chappuis, paroissien de Vidy.

Dès lors, nous sommes fondé à croire que cet antique bronze provient de la chapelle de Renens, démolie sans doute au moment de la Réformation et qu'il n'a jamais cessé d'être la propriété de la commune qui le possède actuellement. Est-il classé comme monument historique ? Nous l'espérons. Toutefois, si tel n'était pas le cas, il vaudrait la peine d'assurer la conservation de cette vénérable relique en la plaçant sous la protection de nos hautes autorités cantonales.

Fr.-Raoul Campiche, archiviste.

ET MADAME ARGUMENTE...

On se souvient de vers très spirituels de notre fidèle collaborateur André Marcel, vers dans lesquels il attaquait, oh ! très gentiment, du reste, le sexe aimable. Mais les dames ne se tiennent jamais pour battues. Nous avons déjà publié plusieurs répliques. En voici encore une.

*Hier, tes yeux suppliants
De chien fidèle et peureux,
Imploraient à chaque instant,
Le Don de mon cœur vertueux.*

*Aujourd'hui combien tu dédaignes
Tout, jusqu'au plus tendre sourire,
Avec un merveilleux sans-gêne;
Et mes alarmes te font rire.*

*Demain, le «Trésor» d'autrefois
Aura perdu de sa valeur,
Et tu répéteras cent fois :
« Je ne suis qu'un souffre-douleur.»*

*Hier, tu étais spirituel,
— Ou du moins tu paraissais l'être —
Tu parlais d'amour éternel
Dans un nid où je serais maître.*

*Aujourd'hui ta flamme vacille
Sous un vent de banalité,
Et ton charmant esprit pétille
De sottise et de vanité.*

*Demain tu ne sauras que dire
A celle que tu aimais tant;
Hélas ! tu ne pourras que lire.
Ton cigare entre les dents.*

*Hier, à mes genoux tu passais
Les meilleurs moments de ta vie;
En soupirant tu cherchais
A glisser l'anneau qui nous lie.*

*Aujourd'hui c'est le cabaret
Qui, chaque soir, te voit paraître,
Il a pour toi tous les attraits
Qu'a l'Amour divin sur un prêtre.*

*Demain, peut-être, l'escalier
Gémira sous des pas tremblants;
Il faudra te déshabiller
Comme un tout petit enfant.*

*Et ce jour là, sans aucun doute,
Le souvenir de ta Camille,
Renaîtra avec une goutte
De bienfaisantes camomilles.*

*Et vous Monsieur Marcel André,
Allez vite à la campagne;
Là, au moins, vous récolterez
Les semis de votre campagne !*

Sourire d'Avril.

LA PREMIÈRE POÉSIE

RENÉ ferma le *Journal illustré*. Ses mains dérangèrent les cheveux bien lissés et ses yeux, une centième fois, interrogèrent le papier bleu, glissé sur la table entre ses deux coudes. Sa poésie ne valait-elle pas celle qu'il venait de lire, imprimée en belles gothiques ?

*Oui, ce que j'aime en toi, c'est l'éclat de tes yeux
Le dessin de ta bouche et l'or de tes cheveux*

Un, deux, trois, quatre, cinq, six... un, deux, trois, quatre, cinq, six... Le nombre était exact. Et, pourtant, ce « *et l'or de tes cheveux* » ne l'enchantait plus, lui apparaissait même comme une banalité assommante. Et puis, elle était brune... Il voulut chercher encore.

Dehors, le vent s'obstinait, en sifflant longuement dans les arbres. La fenêtre de l'auberge craquait sous les ruées plaintives. Devant le gros poêle aux tuyaux ronronnants, le chien Zoulou, quiet et bonasse, somnolait. Au fond, à gauche, sur le banc de cuir noir, Blulette tricotait. Et le regard de René qui, depuis un instant, implorait vainement les traits bons de Ruchonnet, se posa sur la jeune fille. Il revit la coiffure noire, nette de lignes sur les joues rosées, les grands cils bruns baissés sur l'ouvrage de laine blanche, le dessin séduisant du nez, un brin arqué. Elle ramenait le peloton et, un moment, ses yeux croisèrent ceux du poète. Il regarda sous la table. Des souliers bas, une cheville, moulée de noir, fine, volontaire.

Ses vers l'attendaient. Ah ! oui, être publié ; car, devant tant de gloire, elle ne saurait rester indifférente et lointaine. Sept coups rompirent le silence chaud et lourd. Cette fois, il était bien décidé. M. Marvet, le directeur du *Journal illustré*, allait venir prendre, comme chaque soir, son bitter. Il lui présenterait son œuvre. Un échec ? Alors, tant pis ; au moins n'en reparlerait-on plus...

* * *

M. Marvet reposa le papier bleu. Il eut un sourire complaisant et, à René, suspendu à ses lèvres :

— Il y a de bonnes choses, mon jeune ami, dit-il, mais il faut encore travailler. Achetez donc un bon manuel de versification.

Un refus, quoi, avec des formes aimables. Il s'injuria mentalement : cette poésie était idiote. Pourquoi être allé, de gaieté de cœur, au devant d'un affront ? L'éditeur le quitta avec un « Au revoir, jeune homme ! » qui l'agaça. Blulette, les sourcils sérieux, comptait les mailles de son tricot. Elle répondit si gentiment à son salut qu'il crut à de la commiseration...

* * *

Le vent harcelait les branches qui pliaient de lassitude ou succombaient en des craquements. De larges gouttes tombaient sur le bois mort avec des bruits mats. René avançait, son buste luttant contre l'obstacle invisible quand, machinalement, ses mains cherchèrent le papier bleu. Puis, il se souvint. Le maudit poème devait être sur la table de l'auberge. Une honte le prit : cette feuille, qu'on lisait sans doute en souriant, il allait la reprendre, en jeter les débris à la furie de l'air. Essouffé, il pénétra dans l'auberge.

Le papier n'était plus sur la table, mais Blulette tricotait toujours. Il la regarda, hésitant ; elle sourit et lui tendit le papier bleu :

— Voilà, dit-elle. Elle est très bien faite, votre poésie, René.

Il eut peur qu'elle se moquât. Pourtant elle le regardait, sincère, interrogative. Alors, il rétorqua mollement et lâchement :

— Oh ! j'ai fait cela sans intention... pour me distraire...

Elle s'étonna. Mais, elle était expressive, sa poésie. Si expressive qu'elle aurait bien aimé savoir, ajouta-t-elle, en souriant, qui l'avait si bien inspiré.

Elle le fixa tranquillement, sans coquetterie. Lui, ouvrait de grands yeux. Il prit son courage toute son audace et, doucement, il avoua :

— Vous, Blulette...

Dehors, le vent hurlait contre l'angle de l'auberge. Le tricot gisait, abandonné, sur le vieux banc de cuir. Et René serrait bien fort une petite main confiante. Le traité de versification, le *Journal illustré* et son avenir de poète, que tout cela était loin, maintenant. Il pensait à toute autre chose et, les traits inquiets, il le dit à la jeune fille :

— Blulette, votre père voudra-t-il ?

Henri Chappaz.

COIN DE CHEZ NOUS

O R B E

LES quelques passages suivants sont extraits d'un article paru dans le *Journal d'Yverdon* et dû à la plume de notre collaborateur Jean des Sapins :

Comme toutes les villes féodales, comme Fribourg et Berne, elle se dresse sur une colline. La rivière qui débouche des gorges profondes coule au milieu des prairies, saute par dessus les barrages, passe sous un pont de pierre — un pont d'une seule arche — et fait à la petite ville une ceinture de ses eaux verdâtres. Voici le moulin, puis l'usine à gaz. Le long des quais, ouvriers et bourgeois pêchent à la ligne. Après avoir baigné les jardins minuscules et de vieilles maisons grises qui s'abritent à l'ombre des remparts, la rivière s'en va, entre ses rives endiguées, toute droite, à travers la plaine, jusqu'à Yverdon.

Pittoresquement située au pied des derniers gradins du Jura, Orbe n'a conservé de son lointain passé féodal que de vieux pans de murs émergeant des jardins, des vergers et des vignes.

Quand on vient de la plaine, il faut prendre l'étroit chemin de ronde qui, par un escalier, conduit à la poterne. On passe sous la haute tour grise de l'église, puis on longe la ruelle déserte qui conduit à l'Esplanade. Du haut de cette terrasse, faite des débris du vieux château, on jouit d'une vue merveilleuse. Au levant, c'est la plaine de l'Orbe, puis les collines du Gros-Vaud et, à l'horizon brumeux, les Alpes. Au couchant, le sol s'élève, par gradins successifs, en un gigantesque escalier qui monte jusqu'à la crête du Suchet. Au nord, c'est Yverdon, le lac de Neuchâtel, les hauteurs d'Estavayer et, tout au fond, le Vully, pareil à une colline toscane. Admirables lointains qui forment un contraste frappant avec les crêtes jurassiques émergeant de la grande forêt.

De beaux arbres font, en été, un dôme de verdure au-dessus de cette esplanade. De l'ancienne forteresse, il ne reste qu'une pauvre vieille tour couverte d'une calotte de maçonnerie ; seul témoin des combats qui se livrèrent sur ce sol héroïque où jadis Nicolas de Joux résista aux assauts répétés des Suisses.

Pareille à un grand mutilé de ces furieux combats, la tour reste là, toute seule, enveloppée d'ombre et de silence, dans son délabrement.

Quand on redescend, on passe devant l'église, la vieille église au style ogival et aux nombreuses colonnes. En bas, dans la plaine, la fabrique de chocolat étale ses toits rouges et dresse ses cheminées dont la fumée ne peut atteindre le haut clocher carré, flanqué de quatre tourelles. Contraste ! C'est le présent et le passé qui se font face. La tour grise du château et la haute cheminée de l'usine semblent poursuivre, entre elles, un dialogue éternel. Par les meurtrières du clocher, on aperçoit les belles cloches qui, chaque dimanche, appellent les fidèles, ou qui, le soir, dans le crépuscule, sonnent à toute volée pour annoncer une fête patriotique ou religieuse. C'est là, sous ces voûtes sombres que demeure, vivace, le souvenir de Pierre Viret, enfant d'Orbe.

Bien mieux que l'intrépide Farel, originaire du Dauphiné, bien mieux que le rigide Calvin, ancien élève des Jésuites et compagnon de Saint-François Xavier, Pierre Viret fut l'âme de la Réforme en terre vaudoise. Puisqu'il était de